

LA GUERRE DU SONDERBUND – TEMOIGNAGE DE DUFOUR ET DE LA DIETE

Le 11 [janvier 1848], Dufour écrit à sa femme :

"Ma chère amie,

Ce n'ai pas encore mon retour que je vous annonce, mais c'est aussi une bonne nouvelle. La Diète, dans sa séance de hier, sur la proposition de Berne et de Zurich, a décrété de récompenser l'armée dans la personne de son général, et de lui offrir :

1°) une somme de quarante mille francs (environ soixante mille fr. de France),

2°) un sabre d'honneur

3°) une lettre qui lui sera remise par une députation de son sein.

Tu conçois ce que j'ai dû éprouver à la réception de cette nouvelle que les colonels Foltz et Zimmerli m'ont apportée presque en même temps. J'en ai été comme pétrifié, tant la récompense dépasse tout ce que j'aurais pu attendre. Le fait est que cela est inouï dans les fastes de la Suisse.

Ce qui me touche le plus, c'est qu'il n'y a eu qu'une voix en Diète pour appuyer la proposition, les petits cantons et Neuchâtel comme les autres ; et si, faute d'instructions, ils n'ont pas pu voter, ils ont fait insérer leur opinion au protocole. Le fait est que l'arrêté fait encore plus d'honneur à ceux qui l'ont pris qu'à celui qui en est l'objet. Il a été accueilli par un murmure d'approbation dans la tribune et l'on me dit que le public de Berne en est joyeux. On ne pourra plus dire que les républiques sont ingrates : voilà une éclatante preuve du contraire.

Je suis vivement pénétré de la joie qu'en éprouvent tous ceux qui m'entourent. Ils sont heureux comme si cela les concernait eux-mêmes. Ces témoignages sont sincères, j'en ai la certitude, car ils ne sont point obligés. J'ai aussi reçu un aimable billet de Lord Stratford Canning. Il est déjà dans la collection que je vous destine comme le plus beau cadeau que je puisse vous faire. Réjouissez-vous donc avec moi, et embrassons-nous !"

Ainsi, modestement, après avoir pris ses mesures pour éviter d'être reçu en triomphateur par ses concitoyens, l'homme qui venait de remporter une si grande victoire militaire et morale rentrait chez lui comme le plus humbles des concitoyens. Il y arriva le 18 [janvier 1848], à 6 heures et demie du soir.

La veille de son départ, il avait reçu une lettre du landammann de Schwyz, Nazar de Reding, qui se terminait par ces mots :

"Je vous fais mon compliment le plus sincère de votre retour prochain à vos occupations paisibles. LA RECONNAISSANCE DES VAINQUEURS ET L'ESTIME DES VAINCUS VOUS Y SUIVRONT."

Quelques semaines plus tard [après la fin de la guerre du Sonderbund, novembre 1847, ndlr], vers la fin du mois d'avril, une voiture à quatre chevaux s'arrêtait devant la maison du Contamines. Un huissier aux couleurs fédérales, deux colonels et un magistrat en descendirent. Ils remirent à Dufour, avec un sabre d'honneur, la lettre suivante, signée par Ochsenbein, au nom du Vorort :

"Excellence !

Lorsque vers la fin de l'année passée, plusieurs Etats confédérés égarés eurent persisté dans leur résistance contre les arrêtés de l'autorité fédérale suprême, au point que la Haute Diète se vit placée dans la nécessité de dissoudre par la force l'alliance séparée conclue entre les Etats de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, Fribourg et Valais, les regards de la Haute autorité fédérale se portèrent sur votre Excellence ; et c'est avec enthousiasme que toute la Confédération, fidèle au Pacte, a appris que vous, Monsieur le général, étiez appelé à commander l'armée et à rendre à la commune Patrie des confédérés égarés. Comme on pouvait l'attendre de votre patriotisme, vous avez accompli cette mission avec tout le dévouement qui est le propre des hommes d'un caractère véritablement grand et noble. Vous vous êtes acquittés de votre mission avec une sagesse et une énergie qui ont rempli d'admiration non seulement notre Patrie, mais toute l'Europe, tout le monde civilisé.

Toutefois, la Patrie reconnaissante n'honore pas seulement en vous l'énergie avec laquelle les arrêtés de l'autorité fédérale ont été exécutés, elle vous bénit tout particulièrement pour la haute humanité avec laquelle l'œuvre a été accomplie en évitant, autant que possible, les horreurs de la guerre civile. Au souvenir glorieux des victoires remportées, vient se rattacher cette pensée consolante que, grâce à l'humanité déployée dans une guerre devenue inévitable, bien des larmes et des douleurs ont été épargnées. Pénétrée des sentiments de son général, l'armée fédérale a fait valoir qu'elle était parfaitement digne de son chef.

La Diète fédérale, de son côté, a voulu vous témoigner sa haute reconnaissance d'une manière effective, et elle a décrété, à l'unanimité, le 10 janvier dernier [1848, ndlr], que la Patrie témoignera à votre Excellence sa gratitude pour les services qu'elle a rendus à la Confédération ; qu'en outre, une arme d'honneur vous sera remise par une députation de la Diète, en commémoration des épreuves heureusement surmontées, don auquel doit être joint celui de quarante mille francs de Suisse.

Le Directoire fédéral a l'honneur de confier à Messieurs le colonel fédéral Frey-Herosé, d'Aarau, le colonel fédéral Müller, de Zoug, et le Président du tribunal d'appel Schmid, de Soleure, la mission de déposer en vos mains ce don offert par la Patrie.

Recevez-le, Monsieur le général, avec le sentiment dans lequel il vous est offert. Il n'est nullement destiné à récompenser des services qui sont au-dessus de toute récompense ; il n'a d'autre but que de prouver combien la Confédération se sent pressée de reconnaître les grands services du général, et, dans sa personne, les mérites de l'armée entière. La véritable récompense des sacrifices que vous avez faits à la Patrie, de votre dévouement pour la bonne cause, vous la trouvez en vous-même, Monsieur le général, et votre nom brillera dans l'histoire à l'égal de ceux des plus grands hommes de la Patrie, et sera loué des contemporains et de la postérité aussi longtemps que les idées de patriotisme, de nobles sacrifices et d'humanité ne seront pas de vains mots.

Recevez encore une fois, Monsieur le général, l'expression de la reconnaissance la plus sincère et la plus respectueuse avec l'assurance que, dans toute la Confédération, les citoyens de tout rang et de tout âge s'associent à cette gratitude, à ces bénédictions. Le dévouement dont a fait preuve votre Excellence est, comme sa vie entière, digne de la Confédération qui espère que vous vous consacrerez aussi à l'avenir au salut de la Patrie, jusqu'à ce que vous soyez appelé à rejoindre les grands héros du passé."

Source : Olivier Reverdin "La Guerre du Sonderbund vue par le Général Dufour (juin 1847 – avril 1848), Editions Slatkine, 1997 (3è édition).